

Recommandations

du Comité Sport

Accompagnement et reconversion

des athlètes et sportifs de haut niveau

20

13

Constat

Lorsqu'un sportif, dès son plus jeune âge, aspire à mener une activité sportive de façon professionnelle ou à un haut niveau, se pose indéniablement la question du suivi de son parcours scolaire puis universitaire. Si durant sa formation scolaire et universitaire, les agendas et formations prennent en compte ces deux dimensions, ou que des dispositifs ayant fait leur preuve existent, les difficultés commencent au moment où l'athlète ou le sportif de haut niveau se pose la question de son orientation professionnelle ou de son avenir professionnel. Pour répondre à cet enjeu, le dispositif du « double projet » a été mis en place mais force est de constater que le sujet reste toujours d'actualité tant les travaux, recherches, colloques et rapports se penchent sur ce sujet¹.

C'est la raison pour laquelle, les membres du Comité Sport ont souhaité inscrire en priorité dans leurs travaux, une réflexion sur le rôle et les attentes de l'entreprise en matière d'accompagnement et de reconversion des athlètes et sportifs de haut niveau. Trop souvent, les entreprises ne sont sollicitées qu'à la fin du processus de reconversion, lorsque le sportif quitte sa carrière sportive et entre sur le marché du travail. Mais c'est bien en amont, durant tout le processus du double projet et auprès de tous les interlocuteurs que l'entreprise se doit d'agir.

Aussi, dans la continuité de son engagement en faveur d'une relation durable équitable entre le monde de l'entreprise et le monde du sport, le Comité Sport du Medef souhaite maintenant aller plus loin et contribuer à améliorer l'accompagnement et la reconversion des athlètes et sportifs de haut niveau, en faisant les recommandations suivantes.

¹ Cf. Rapport Cour des Comptes « Sport pour tous et sport de haut niveau », janvier 2013, page 108.

Recommandations

1^{er} objectif : Impliquer et associer les entreprises tout au long du processus du double projet

Comment ?

- Coordonner les actions du MEDEF avec la démarche du C.N.O.S.F. dans le suivi socio-professionnel des sportifs / athlètes de haut niveau.
- Mieux identifier avec l'appui du C.N.O.S.F. tous les acteurs du mouvement sportif en charge de l'accompagnement socio-professionnel des athlètes et sportifs.
- Institutionnaliser des rencontres régulières entre les référents socio-professionnels, le monde économique (via les organisations patronales, les fédérations professionnelles...), les fédérations sportives et leurs directeurs techniques. Pour se faire, le MEDEF bénéficiera du rôle central et facilitateur du C.N.O.S.F. pour communiquer auprès de toutes les fédérations.
- Diffuser l'expérimentation du Programme Parcours Athlète Emploi organisée par la Fondation Adecco et le C.N.O.S.F. auprès des adhérents du MEDEF,
- Organiser des groupes de travail avec les athlètes de la Commission des Athlètes de Haut Niveau (C.A.H.N.) du C.N.O.S.F. sur les attentes des entreprises en matière d'accompagnement de sportifs / athlètes de haut niveau. Ces échanges porteront notamment sur une proposition de réforme de la convention d'insertion professionnelle (C.I.P.) afin de tenir compte de l'évolution du marché du travail, des attentes des entreprises et des contraintes du sportif² (établir une liste commune pour référencer les entreprises réalisant des CIP, identifier les besoins des entreprises,...).

2^{ème} objectif : Mieux faire connaître l'entreprise et l'entrepreneuriat

Comment ?

- Faire participer le MEDEF aux rencontres organisées par le C.N.O.S.F. avec les chargés de suivi socio-professionnels des Fédérations pour leur faire connaître les attentes des entreprises.
- Diffuser les référentiels « Sensibilisation Entrepreneuriat et Esprit d'entreprendre » et « Connaissance de l'entreprise » (en cours de finalisation) auprès des DTN et référents socio-professionnels via le C.N.O.S.F.
- S'appuyer sur ces référentiels pour multiplier les échanges sportifs/entreprises (intervention de chefs d'entreprise lors de réunion de la C.A.H.N. pour faire découvrir aux sportifs présents le monde de l'entreprise, prévoir un temps de parole consacré au monde économique lors du Forum des Athlètes en 2013,...)
- S'appuyer sur les ressources du C.N.O.S.F. pour identifier des sportifs sensibles aux stages en entreprise et prévoir des stages d'immersion à titre expérimental (1 semaine à 15 jours) pour les sportifs n'étant pas en entraînement ou compétition.

² Cf. Rapport Cour des Comptes « Sport pour tous et sport de haut niveau », janvier 2013, page 112 : à titre d'exemple, les entreprises pourraient participer à la procédure de sélection des dossiers éligibles au CIP.

3ème objectif : Sortir des représentations traditionnelles s'appuyant sur les « valeurs » du sportif pour mettre en évidence ses « compétences »

↳ Comment ?

- Etablir un référentiel de « compétences » des sportifs et athlètes de haut niveau en croisant l'approche du mouvement sportif et des entreprises (cf. documentation de l'INSEP à ce sujet),
- Diffuser ce référentiel de compétences auprès des opérateurs de recrutement, des associations de RH, des organisations / fédérations professionnelles, ... afin qu'au-delà du diplôme soit prise en compte l'approche par compétences développées et acquises par les athlètes et sportifs de haut niveau ;
- Développer avec le C.N.O.S.F. une « place de marché numérique » afin de croiser les besoins des entreprises et les attentes des sportifs.
- Lancer des actions de sensibilisation auprès des chefs d'entreprise en organisant des témoignages de sportifs / athlètes de haut niveau avec l'appui du C.N.O.S.F. et en particulier de la C.A.H.N.